



Il est temps d'exiger !!



Un article de presse de ce vendredi 23 janvier 2026 rapporte les propos du président de la commission médicale de l'hôpital Jean-Bouveri, qui ne fait que repeindre en rose une situation hospitalière locale pourtant très dégradée, alors même que se profilent des choix politiques décisifs pour l'avenir de la santé dans le Bassin montcellien et au-delà.

Le président de la commission médicale d'établissement se félicite de quelques embauches et de l'arrivée de praticiens étrangers, comme si ces annonces suffisaient à réparer des années de sous-dotations, de fermetures de lits et de restructurations subies.

Le discours officiel transforme l'hôpital Jean-Bouveri en « réussite » alors qu'il fonctionne de plus en plus comme une gare de triage, d'où les patients sont orientés vers Chalon, Mâcon ou d'autres établissements dès qu'une prise en charge un peu lourde est nécessaire.

Aujourd'hui, le parcours de soins ressemble trop souvent à une succession de transferts : passage par les urgences locales, transfert vers un hôpital plus grand s'il y a de la place, puis retour en convalescence à Jean-Bouveri.

Le territoire se retrouve ainsi avec une belle salle d'attente et des services fragilisés, mais sans le plateau technique complet ni les effectifs permettant une prise en charge digne d'un véritable hôpital de référence pour la Communauté urbaine.

La présidente du conseil de surveillance se retranche derrière la prudence, alors que sa responsabilité politique dans l'état actuel de l'établissement est pleinement engagée.

La loi a transformé les anciens conseils d'administration en conseils de surveillance, mais ces instances restent des lieux où les élu-es peuvent soit se contenter de valider les décisions de l'ARS, soit au contraire porter la mobilisation pour défendre et améliorer hôpitaux et maternités de proximité. Ici, chez nous, c'est la première option qui a été trop longtemps choisie.

Contrairement à ce qui est souvent avancé, les politiques locales de santé ne se résument pas à l'application de décisions nationales, et les communes comme les intercommunalités disposent de leviers concrets.

Les élu-es peuvent, par exemple, soutenir la création de centres de santé municipaux ou intercommunaux, favoriser le salariat des professionnel·les, refuser les logiques de gestion lucrative des centres de santé et peser dans l'élaboration démocratique des contrats locaux de santé avec l'ARS.

Le cas de Filieris Montceau montre d'ailleurs qu'un autre choix est possible lorsque la volonté politique existe.

À l'approche des municipales, la question centrale devient donc : veut-on continuer à accepter le déclassement hospitalier du Bassin montcellien et, plus largement, de l'ensemble de la communauté urbaine, ou engager un projet ambitieux d'hôpital digne de ce nom au cœur de la Saône-et-Loire, là où se situe précisément la Communauté urbaine ?

À trente minutes de l'hôpital Jean-Bouveri et à trente minutes de l'hôpital du Creusot, l'implantation d'un véritable hôpital structurant permettrait de répondre aux besoins de plus de 200 000 habitantes et habitants.

Il est temps d'exiger à la fois la restructuration de l'hôpital Jean-Bouveri, la prise en compte du vieillissement inévitable de l'hôpital du Creusot et un véritable plan de santé public pour le territoire, construit avec la population, les soignant-es, les syndicats et des élu-es décidé-es à utiliser pleinement leurs responsabilités.

24 janvier 2026